

# Programme rénovation énergétique de l'habitat privé



## Département de la Vendée

Karine de SAINT MICHEL

Pôle Infrastructures et Désenclavements – Direction des Routes,  
des Mobilités et de l'Habitat - Service Habitat  
40 rue du Maréchal Foch – 85 923 LA ROCHE-SUR-YON Cedex

Tel : 02 28 85 86 02

[karine.desaintmichel@vendee.fr](mailto:karine.desaintmichel@vendee.fr)

### OBJECTIFS ET DESCRIPTIF DE L'ACTION

Favoriser la rénovation énergétique de l'habitat privé.

### TYPE D'AIDE

Subvention

### SECTEUR GEOGRAPHIQUE

Zone géographique couverte par la convention de délégation de compétence des aides à la pierre signée entre l'Etat et le Département de la Vendée.

### TYPE DE BÉNÉFICIAIRES

Propriétaires occupants éligibles aux aides de l'Anah.

### CONDITIONS DE L'OCTROI DE L'AIDE

Travaux de rénovation du logement conduisant à un gain de performance énergétique au moins égal à 35 %.

### MONTANT DE L'AIDE (AIDES FORFAITAIRES) OU POURCENTAGE

- Aide forfaitaire maximum de 250 € pour les travaux.
- Aide forfaitaire maximum de 200 € pour l'AMO
- Aide forfaitaire maximum de 250 € pour les propriétaires occupants éligibles aux aides de l'Anah mais non bénéficiaires en cas d'urgence sociale et/ou médicale.

### ENVELOPPE BUDGÉTAIRE AU TITRE DE L'ANNÉE EN COURS

Budget 2024 : 210 000 €

### BILAN DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE

En 2023 : 723 projets subventionnés pour un montant de 180 000 €.